

5-3-2 INTÉGRATION DE THÉSARDS, DOCTORANTS, ETC. À L'ISSUE DE LEUR FORMATION

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
WEBOGRAPHIE	3

L'organisme public met en place un dispositif d'intégration des diplômés de haut niveau à l'issue de leur période de thèse dans l'organisme

Objectif : Mettre en place un processus visant à élargir le choix des personnes en développant leurs capacités (Iso 26000 article 6.4.7.1). Faire une priorité de l'accès à l'information en matière de développement durable (Défi n°3 SNDD)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Mettre en œuvre des actions visant à rendre l'organisme attractif
- En cas de départ de l'organisme, faciliter leur insertion professionnelle et/ou faire un suivi de leur devenir professionnel

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Nombre de thésards, docteurs ou postdoctorants restant dans l'organisme à l'issue de leur formation
- Nombre de thésards, docteurs ou postdoctorants trouvant un poste dans les 6 mois suivant la fin de leur formation

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Communication
- Direction
- Managers
- Personnels concernés
- RH
- Services d'affectation (collègues)

AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Implication dans le développement local

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



■ *Note d'analyse de l'Oecd [p.3]*

WEBOGRAPHIE

Note d'analyse de l'Oecd : <http://www.oecd.org/fr/sti/inno/48413317.pdf>